



Réglementation PEB



Cadre réservé à l'Administration :

Date de génération : 30/10/2025

Localité : Seilles

Déclarant(s) : SPRL Maisons Baijot

Formulaire de déclaration PEB simplifiée

QUEL PROJET est concerné par le formulaire de déclaration PEB simplifiée ?

Les travaux de rénovation simple ou un changement de destination pour lesquels la demande de permis d'urbanisme est postérieure au 1er mai 2015 (cf article 27 du Décret PEB du 28/11/2013).

QUI DOIT introduire le formulaire de déclaration PEB simplifiée ?

Le DECLARANT PEB, qui est la personne physique ou morale tenue de respecter les exigences PEB, à savoir le demandeur de permis (cf article 19 §1er et §2 du Décret PEB du 28/11/2013).

QUI DOIT compléter le formulaire de déclaration PEB simplifiée ?

Soit l'ARCHITECTE du projet, qu'il soit personne physique ou morale.

Soit le DECLARANT PEB, lorsque le projet ne nécessite pas le concours d'un architecte. Pour se faire, il peut éventuellement se faire assister d'un architecte ou de toute autre personne susceptible de vérifier pour lui le respect des exigences.

QUAND introduire le formulaire de déclaration PEB simplifiée ?

Lorsqu'une demande de permis a pour objet des travaux de rénovation simple ou un changement de destination tombant dans le champ d'application du Décret PEB du 28/11/2013 et de l'AGW PEB du 15/05/2014, la déclaration PEB simplifiée est jointe, par le déclarant PEB, au dossier de demande de permis (cf article 27 du Décret PEB du 28/11/2013).

QUELLES sont les sanctions encourues par le déclarant PEB ?

Dans le cadre du champ d'application de ce formulaire, sont sanctionnés d'une amende administrative les manquements suivants :

1) le fait de ne pas respecter la procédure PEB, en ne joignant pas le formulaire de déclaration PEB simplifiée au dossier de demande de permis ;

2) le fait de ne pas respecter les exigences techniques (voir tableau par bâtiment au point 2.2 de ce formulaire).

Le manquement 1) ci-dessus est puni d'une amende dont le montant est de 2 euros par mètre cube de volume construit avec un minimum de 250 euros et un maximum de 25.000 euros. (cf articles 59 et 60 du Décret PEB du 28/11/2013 et article 87 §2 de l'AGW PEB du 15/05/2014). Le manquement 2) ci-dessus est puni d'une amende dont les détails du calcul sont repris à l'article 87 §3 de l'AGW PEB du 15/05/2014, avec un minimum de 250 euros et un maximum de 50.000 euros (cf articles 59 et 60 du Décret PEB du 28/11/2013).

Où trouver plus d'INFORMATIONS ?

Pour toute demande de documentation et toute information relative à la performance énergétique des bâtiments, vous pouvez consulter le site portail de l'énergie en Wallonie : <http://energie.wallonie.be>



1. Coordonnées des intervenants

1.1. Déclarant(s)

Déclarant 1

Vous êtes : Personne morale

Dénomination Maisons Baijot

Forme Juridique SPRL

légalement représentée par :

Mr	Nom	<u>Marle</u>	Prénom	<u>Arthur</u>			
Fonction	<u>Représentant légal</u>						
Rue	<u>Rue de Malvoisin</u>			Numéro	<u>38</u>	Boite	<u></u>
Code Postal	<u>5575</u>	Localité	<u>Patignies</u>	Pays	<u>Belgique</u>		
Téléphone	<u>061/58.89.24</u>			Fax	<u></u>		
Courriel	<u>info@maisonsbaijot.be</u>						

Déclarant pour : App 1

1.2. Architecte(s)

Architecte 1

Vous êtes : Personne morale

Dénomination DELARBRE ARCHITECTES

Forme Juridique SRL

légalement représentée par :

Mr	Nom	<u>Delarbre</u>	Prénom	<u>Frédéric</u>			
Fonction	<u>Architecte</u>						
Rue	<u>Rue du Thier Pirard</u>			Numéro	<u>1</u>	Boite	<u>A</u>
Code Postal	<u>4170</u>	Localité	<u>Comblain-au-Pont</u>	Pays	<u>Belgique</u>		
Téléphone	<u></u>			Fax	<u></u>		
Courriel	<u>-</u>						

Architecte pour : Maison



2. Description du projet

2.1. Localisation des travaux

Adresse 1 :

Rue Rue du Bord de l'Eau Numéro - Boite
Code Postal 5300 Localité Seilles Pays Belgique
Références cadastrales Div 11, Sect A, N° 206E

Adresse du/des bâtiment(s) : Maison

2.2. Nature du projet et exigences applicables

Nature du projet

Période du permis Du 11/03/2021 au 31/12/2025

Nom du bâtiment	Nature des travaux	Critère invoqué
Maison	Travaux de rénovation simple	Surface rénovée inférieure à 25% de l'enveloppe existante



3. Liste des documents à joindre

☒ **Le rapport PEB**

qui reprend au minimum :

- le descriptif des mesures à mettre en oeuvre qui démontre que le projet pourra répondre aux exigences PEB ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

☐ **Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée**

☐ **Autre**

Description de la pièce jointe :

Remarque :

Les pièces justificatives des données techniques ne doivent pas être fournies systématiquement avec la déclaration PEB simplifiée. Celles-ci doivent être conservées et présentées à l'Administration sur simple demande de celle-ci.

Nombre TOTAL de documents joints



4. Déclarations sur l'honneur et signatures

Déclarant 1

Je soussigné(e), Marle Arthur

représentant légal pour : SPRL Maisons Baijot

domicilié(e) / établi(e) Rue de Malvoisin 38 à 5575 Patignies

assumant le rôle de : Déclarant

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 30 / 10 / 2025

Signature : _____

Architecte 1

Je soussigné(e), Delarbre Frédéric

représentant légal pour : SRL DELARBRE ARCHITECTES

domicilié(e) / établi(e) Rue du Thier Pirard 1/A à 4170 Comblain-au-Pont

assumant le rôle de : Architecte

déclare avoir pris connaissance des exigences de Performance Énergétique et d'électromobilité et des sanctions applicables en cas de non respect de celles-ci, conformément à la réglementation en vigueur (Décret PEB du 28 novembre 2013 ; Arrêté PEB du GW du 15 mai 2014).

Date : 30 / 10 / 2025

Signature : _____



5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :
Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.



Performance énergétique et climat intérieur des bâtiments

Données administratives du projet

Nom du Projet	250608 - Seilles-Halage-Baijot		
Rue	Rue du Bord de l'Eau	Numéro	-
Localité	Seilles	Code Postal	5300
Référence cadastrale	Div 11, Sect A, N° 206E		

Affichage du rapport

Ordre d'affichage dans le rapport

Toutes les unités par exigence

Unités PEB affichées dans le rapport

- ☒ Bâtiment "Maison"
 - ☒ Unité PEB "App 1"
 - ☒ Unité PEB "App 2"
 - ☒ Unité PEB "App 3"
 - ☒ Unité PEB "App 4"
 - ☒ Unité PEB "App 5"
 - ☒ Unité PEB "App 6"
 - ☒ Unité PEB "Commun"

Liste des intervenants

Les intervenants sont définis au niveau formulaire.

Résumés des exigences par bâtiments

Bâtiment "Maison"

(nom du bâtiment)

Nature des travaux: Travaux de rénovation simple

Unité PEB "App 1"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "App 2"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "App 3"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "App 4"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "App 5"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "App 6"

Destination de l'unité PEB : Résidentielle (logement individuel)

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Unité PEB "Commun"

Destination de l'unité PEB : Espaces communs

Exigences à respecter au niveau de l'unité PEB :

Umax / Rmin	Niveau K	Niveau E _w	E _{spec}	Ventilation	Surchauffe	Électromobilité
						-

voir fiche(s) 1
pour détails

Bâtiment "Maison"

(nom du bâtiment)

Nature des travaux : Travaux de rénovation simple

Unité PEB "App 1"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "App 2"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "App 3"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "App 4"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "App 5"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "App 6"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Unité PEB "Commun"

1.2.2. murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4.

Nom de la paroi	Type	U	Ug	R	b.Ui	a.Ueq	b.Ueq	Exig.
Murs extérieurs brique	Mur	0,19	-	-	-	-	-	✓
Murs extérieurs bardage	Mur	0,20	-	-	-	-	-	✓

Annexe à la fiche 1 : Rappel des normes U/R

Tableau des valeurs U max admissibles ou valeurs R min à réaliser

Exigences applicables : Du 11/03/2021 au 31/12/2025

ELEMENT DE CONSTRUCTION	Umax et Rmin
1. PAROIS DELIMITANT LE VOLUME PROTEGE	
1.1. Parois transparentes / translucides, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3), des murs-rideaux (voir 1.4), des parois en briques de verre (voir 1.5) et des parois transparentes/translucides autres que le verre (voir 1.6).	$U_{w,max} = 1,50 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ et $U_{g, \max} = 1,10 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.2. Parois opaques, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3) et des murs-rideaux (voir 1.4)	
1.2.1. Toitures et plafonds	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.2.2. Murs non en contact avec le sol, à l'exception des murs visés en 1.2.4	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.2.3. Murs en contact avec le sol	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ ou $R_{min} = - (m^2\cdot K)/W$
1.2.4. Parois verticales et en pente en contact avec un vide sanitaire ou avec une cave en dehors du volume protégé	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ ou $R_{min} = - (m^2\cdot K)/W$
1.2.5. Planchers en contact avec l'environnement extérieur ou au-dessus d'un espace adjacent non-chauffé	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.2.6. Autres planchers (planchers sur terre-plein, au-dessus d'un vide sanitaire ou au-dessus d'une cave en dehors du volume protégé, ou planchers de cave enterrés)	$U_{max} = 0,24 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ ou $R_{min} = - (m^2\cdot K)/W$
1.3. Portes et portes de garage (cadre inclus)	$U_D, \max = 2,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.4. Murs-rideaux	$U_{cw, \max} = 2,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ et $U_{g, \max} = 1,10 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.5. Parois en briques de verre	$U_{max} = 2,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
1.6. Parois transparentes/translucides sont autres que du verre, à l'exception des portes et portes de garage (voir 1.3) et des murs rideaux (voir 1.4).	$U_{max} = 2,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$ et $U_{g, \max} = - W/(m^2\cdot K)$
2. PAROIS ENTRE 2 VOLUMES PROTEGES SITUES SUR DES PARCELLES ADJACENTES	$U_{max} = 1,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
3. PAROIS OPAQUES A L'INTERIEUR DU VOLUME PROTEGE OU ADJACENT A UN VOLUME PROTEGE SUR LA MEME PARCELLE	
3.1. Entre unités d'habitation distinctes	$U_{max} = 1,00 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$
3.2. Entre unités d'habitation et espaces communs	
3.3. Entre unités d'habitation et espaces à affectation non résidentielle	
3.4. Entre espaces à affectation industrielle et espaces à affectation non industrielle	

Annexe 2 : Composition des parois

Note : la valeur U reprise dans les tableaux des murs et planchers représente suivant les environnements :

- aUeq : si l'environnement est le sol
- bUeq : si l'environnement est une cave ou un vide sanitaire
- bUi : si l'environnement est un espace adjacent non chauffé

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Maçonnerie	Briques en terre cuite (Eléments de maçonneries) - λU: 0.7 Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 1.5	0,090	0,097
2	Simple	Air peu ventilé (Air)	0,030	NA
3	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
4	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
5	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs brique	?	Environnement extérieur	0,19		0,37	✓

Type de paroi : Mur



Tableau des couches

#	Type de la couche	Type de matériau	Epaisseur [m]	R [m²K/W]
1	Simple	Air fortement ventilé (Air)	-	0,000
2	Simple	Soprema / SOPRATHERM ALU FW SJ (40 ≤ d ≤ 120) - λU: 0.022	0,100	4,545
3	Maçonnerie	Maçonnerie en blocs creux de béton léger (Matériaux hétérogènes) Joint: Mortier de ciment (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.93	0.14	0,281
4	Simple	Enduit de plâtre (Plâtres, mortiers et enduits) - λU: 0.52	0,010	0,019

Liste des parois

Nom	Surface [m²]	Environnement	U [W/m²K]	R [m²K/W]	Epaisseur Totale	Exigence
Murs extérieurs bardage	?	Environnement extérieur	0,20		-	✓